

# CLUB NAUTIQUE DE BASSE-TERRE (CNBT)

Ecole Française de Voile Affiliée à la FFV sous le N° C 9 G 608

Agréée DDJS sous le N° 971 86 01 AAS 122

Déclarée en Préfecture le 07 Août 1963 sous le N° 973

N° Siret : 312 911 373 000 16 - Code APE : 9311 Z



## AVIS DE COURSE

### 1 - Titre de l'épreuve :

2<sup>ème</sup> Manche du CHALLENGE KARUKERA OPTIMIST CRITERIUM

4<sup>ème</sup> Manche du CHALLENGE KARUKERA OPTIMIST LIGUE \*

4<sup>ème</sup> Manche du CHALLENGE KARUKERA LASER

### 2 - Autorité organisatrice : CNBT

### 3 - Dates : 6 et 7 Février 2010

### 4 - Lieu : Club Nautique de Basse-Terre à Rivière-Sens Gourbeyre

### 5 - Règles applicables :

L'épreuve est régie par les règles ISAF 2009-2012,

Les règles du Challenge Karukéra Optimist LIGUE et CRITERIUM

Les règles de classe et de jauge de la série Optimist, les règlements des Championnats fédéraux, les prescriptions de la FFV, les I.C. et leurs annexes.

### 6 - Publicité :

Epreuve classée en série C. Le comité d'organisation se réserve le droit d'imposer un écran officiel.

### 7 - Conditions de Participation :

Epreuve ouverte à tous les régatiers licenciés en 2010 et disposant de leur cachet médical. Les séries admises à courir sont :

- Optimist Ligue et optimist critérium.
- Laser 4.7 ; Radial ; Standard.

### 8 - Inscriptions :

Les inscriptions se feront dès 8h30 pour les critériums et dès 8h00 pour les ligues au club.

Montant de l'inscription = 10 € par participant

### **9 - Titres décernés :**

Sera classé vainqueur de cette épreuve, le premier concurrent de chacune des séries admises à courir.

### **10 - Classement :**

Il sera établi un classement pour chaque catégorie. Le décompte des points sera établi selon le système :

- « A minima » de annexe des RCV 2009-2012
- 4 courses sont programmées
- 2 courses sont nécessaires pour valider l'épreuve
- Si 4 manches sont courues il sera retiré la plus mauvaise pour les minimes
- Si 3 manches sont courues il sera retiré la plus mauvaise pour les benjamins

### **11 - Communication radio**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

### **12 - Décharge de responsabilité**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

### **13 - Matériel :**

Les bateaux prêts à naviguer seront fournis par le CNBT pour la série Optimist Critérium

### **14 - Programme : Samedi 6 Février 2010 CRITERIUM**

- 8H30 à 9H30 : Inscriptions
- 9h45 : Briefing Opti Critérium
- 10h00 : Mise à disposition du Comité de course
- 14h00 : Proclamation des résultats

### **15 - Programme : Dimanche 7 Février 2010 LIGUE et LASER**

- \* 8h00 à 9h30 : Inscriptions
- \* 9h30 : Briefing Opti LIGUE et LASER
- \* 9H45 : Mise à l'eau
- \* 10h00 : Mise à disposition du comité de course

**Destinataires :**

- **Affaires Maritimes :**

**Adresse : Bd Marquisat de Houelbourg 97122 BAIE-MAHAULT**

**TEL : 0590 41 95 50**

**FAX :**

**MAIL :**

- **Port Autonome (si navigation dans zone du port) :**

**Adresse : Bd Pointe Jarry 97122 BAIE-MAHAULT**

- **Ligue Guadeloupéenne de Voile :**

**Adresse : Marina de Bas du Fort Port de Plaisance 97110 POINTE A PITRE**

**TEL/FAX : 0590 88 90 27**

**MAIL : [accueil@lgvoile.com](mailto:accueil@lgvoile.com)**

- **Clubs Guadeloupéens de Voile :**

**MAIL : [clubs@lgvoile.com](mailto:clubs@lgvoile.com)**

**Centre Départemental de Pleine Nature (CDPN)**  
**Marina de Rivière-Sens - 97113 GOURBEYRE**  
**Téléphone & Fax : 0590 813 996 - Mail : [cnbt@wanadoo.fr](mailto:cnbt@wanadoo.fr)**

# CLUB NAUTIQUE DE BASSE-TERRE (CNBT)

Ecole Française de Voile Affiliée à la FFV sous le N° C 9 G 608 - Agréée DDJS sous le N° 971 86 01 AAS 122  
Déclarée en Préfecture le 07 Août 1963 sous le N° 973 - N° Siret : 312 911 373 000 16 - Code APE : 9311 Z  
Centre Départemental de Pleine Nature (CDPN) Marina de Rivière-Sens - 97113 GOURBEYRE  
Téléphone & Fax : 0590 81 39 96 - Mail : cnbt@wanadoo.fr



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Challenge KARUKERA N° 5 Samedi 6 et Dimanche 7 Février 2010

LASER                      Minime                      Cadet                      Autres                     

4.7                          Radial                      Standard                      N° Voile                     

OPTIMIST                      Benjamin                      Minimés                      N° Voile                     

CRITERIUM                      Benjamins                      Minimés                      N° Voile                     

Nom : ..... Prénom : .....

N° de Licence : ..... N° Club : ..... N° Ligue : .....

Date de Naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

### ENGAGEMENT DU COUREUR

Je m'engage à :

- Me présenter avec ma licence FFV à jour avec cachet médical et timbre de classe et signature
- A ce que le N° de voile ci-dessus corresponde au Certificat de conformité du bateau
- Me présenter avec ma carte de publicité le cas échéant
- Me présenter avec un matériel conforme aux règles de jauge et vérifié

J'accepte de me soumettre aux règles de course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.

Signature du coureur

### AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné NOM : ..... Prénom : .....

- autorise le mineur inscrit ci-dessus à participer à la compétition dénommée ci-dessus
- autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui s'avèreraient nécessaires
- Le CNBT à exploiter les photographies présent à l'occasion de cette régata ;

Date et signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Pour le coureur

Les frais d'inscription sont de 10 €

Réglé le ..... Par .....